

# RÈGLEMENT SPORTIF 2021

## | MOTH A FOIL RACE |

---



|  |          |
|--|----------|
| <b>1 - GÉNÉRAL</b>                           | <b>2</b> |
| <b>2 - ÉPREUVES ET PROGRAMME</b>             | <b>2</b> |
| 2.1 - le programme                           | 2        |
| 2.2 - Le Parcours                            | 2        |
| 2.3 - Classement et Podium                   | 2        |
| <b>3 - CONDITIONS ET MATÉRIEL REQUIS</b>     | <b>3</b> |
| 3.1 - Conditions de participation            | 3        |
| 3.2 - Frais d'inscriptions                   | 3        |
| 3.3 - Retrait des dossards et Briefing Rider | 3        |
| 3.4 - Matériel requis                        | 3        |
| <b>4 - ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS</b>     | <b>4</b> |
| <b>5 - ANNULATION ET ENGAGEMENT</b>          | <b>4</b> |
| <b>6 - RÉCLAMATIONS</b>                      | <b>4</b> |
| <b>7 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT</b>        | <b>4</b> |
| <b>8 - DROITS À L'IMAGE</b>                  | <b>5</b> |

## 1 - GÉNÉRAL

La "Moth a Foil Race" ainsi que la course en "Moth a foil" est organisée dans le cadre de la 9ème édition de l'Outdoormix Spring Festival qui aura lieu **le samedi 04 et le dimanche 05 Septembre 2021**.

La compétition est coorganisée par l'association loi 1901 WeAreHautes Alpes, représentée par M. Clovis BRICE en sa qualité de coprésident, et par l'association loi 1901 CNASP, représentée par M. Thierry ALLAMANNO en sa qualité de directeur. Le présent règlement a pour objet de veiller à votre sécurité et à votre bien être. Nous vous invitons à suivre le présent règlement et les recommandations suivantes :

## 2 - ÉPREUVES ET PROGRAMME

L'épreuve de "Moth a Foil Race" se tiendra du samedi 04 et le dimanche 05 septembre 2021, sur la plage des Combettes à Savines le lac.

Il s'agit d'une course régionale faisant partie du tour de France de voile organisé par la Fédération française de Voile (FFV). C'est une course ouverte à tous de type Kitefoil Open Racing de grade 5A.

### 2.1 - le programme

| JOURS                 | ÉPREUVES   |
|-----------------------|--|
| VENDREDI 03 SEPTEMBRE | Entrainement Libre   |
| SAMEDI 04 SEPTEMBRE   | Briefing Rider (♂ + ♀) : 12 h 00 - 13 h 00<br>Qualifications (♂ + ♀) : 13 h 00 - 17 h 00 |
| DIMANCHE 17 SEPTEMBRE | Finales (♂ + ♀) : 13 h 00 - 17 h 00<br>Podiums (♂ + ♀) : 18 h 00 - 19 h 00               |

### 2.2 - Le Parcours

Le parcours en rectangle sur quatre bouées qui privilégie les allures de pré et de grand largue. Avec deux tours par manche, le nombre de manches sera conditionné par les conditions météorologiques. Le 1er départ sera possible à partir de 13 h.

### 2.3 - Classement et Podium

À l'issue de la finale, un podium sera réalisé par les juges par rapport aux scores des participants. Des récompenses seront attribuées aux trois premiers sportifs d'après le classement général pour chaque épreuve. L'organisateur se réserve le droit de répartir sa dotation selon son bon vouloir.

**La présence de tous les concurrents à la remise des prix est obligatoire. Les prix ne pourront être donnés à un tiers et ne seront pas donnés ultérieurement.**

## 3 - CONDITIONS ET MATÉRIEL REQUIS

### 3.1 - Conditions de participation

L'épreuve de "Moth a Foil Race" **est ouverte à tous les compétiteurs disposant soit d'une licence FFV à jour, soit d'un certificat médical (de moins d'un an) pour la pratique du "Moth a Foil";**

Toutes inscriptions à l'épreuve de "Moth a Foil Race" est individuelle, nominative et non cessible. Aucun remboursement total ou partiel ne sera fait par l'organisation.

Pour pouvoir prendre le départ, chaque concurrent doit s'être acquitté des frais d'inscription pour l'épreuve (sur site Internet [www.outdoormixfestival.com](http://www.outdoormixfestival.com) ou à l'accueil de l'événement), et fournir les documents nécessaires ainsi qu'être équipé du matériel requis.

Nous rappelons que :

- Chaque utilisateur est responsable de soi et doit connaître son propre niveau.
- **Les mineurs devront être accompagnés d'un responsable légal pour accéder à la compétition de Kitefoil**
- L'organisation ne saurait être tenue pour responsable des conséquences dommageables pouvant survenir du fait d'une mauvaise utilisation du matériel mis à disposition.

### 3.2 - Frais d'inscriptions

Pour pouvoir prendre le départ, chaque concurrent doit s'être acquitté des frais d'inscription pour l'épreuve (sur le site Internet [www.outdoormixfestival.com](http://www.outdoormixfestival.com) ou à l'accueil de l'événement), avoir fourni les documents nécessaires et être équipé du matériel requis.

Ces frais d'inscriptions comprennent pour :

- Le "Pass Full" à 70 € : 1 "Pass compétiteur" pour accéder à la compétition + 1 "Pass" gratuit pour les deux soirées du festival + l'accès au camping officiel du festival pour 3 nuitées + 2 tickets repas pour le vendredi et samedi soir + le T-shirt de l'édition.
- La "Pass Compétition" à 25 € : 1 "Pass compétiteur" pour accéder à la compétition

### 3.3 - Retrait des dossards et Briefing Rider

Un briefing rider sera donné par les organisateurs, les commissaires de courses et les juges aux sportifs afin de transmettre les règlements et les consignes de course, ou de transmettre toute autre information. Ce briefing aura lieu une heure avant le début de la compétition le samedi 4 septembre à 13 h 00.

Ce briefing est **obligatoire**, les dossards seront remis au concurrent à ce moment. Attention, un participant qui n'aura pas récupéré son dossard, ne pourra participer aux épreuves.

Lors de chaque passage, **le port d'un dossard du festival numéroté est obligatoire. La numérotation et le logo du festival doivent être visibles.**

### 3.4 - Matériel requis

Le bateau doit être en état et aux normes pour participer à la compétition. Une vérification du matériel pourra être effectuée par l'organisateur avant le départ de la course. En cas de matériel non réglementaire, les organisateurs pourront refuser l'accès à la compétition au concurrent et son bateau. **Le port du casque est**

**obligatoire** pendant les compétitions de "Moth a Foil Race". Pour finir, **la combinaison néoprène est fortement recommandé pour l'épreuve.**

## 4 - ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS

L'organisation souscrit à une assurance couvrant sa propre responsabilité civile en tant qu'organisateur, celles de ses salariés et celles des personnes apportant bénévolement leur aide à l'organisation de l'événement. Une assurance individuelle accident est également souscrite pour les dommages corporels que chaque participant pourrait subir sur sa propre personne, ainsi que pour tout accident causé à des tiers. Les frais médicaux et d'hospitalisation demeureront quant à eux, à la charge des participants (assurance personnelle). **L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipement individuel et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable.** En cas d'abandon du participant pendant la course, aucun remboursement ne sera effectué.

## 5 - ANNULATION ET ENGAGEMENT

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement et/ou les différents parcours, afin de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants. **En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve de "Moth a Foil Race" et ne pourra procéder à aucun remboursement.** Toute inscription à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Le non-respect de ce règlement peut entraîner le retrait par l'organisation du dossard du compétiteur.

L'annulation d'une manche, d'une épreuve ou d'une partie d'une épreuve est à la responsabilité du directeur de course. Si l'arrêt de la compétition se produit au milieu de la qualification, cela entraîne son décalage à un moment ultérieur si possible ou son annulation.

En cas d'annulation, l'ensemble des riders sont alors qualifiés pour les phases suivantes. Si les phases de finales sont annulées, le classement sera celui des phases qualificatives.

En tant que sportif participant à l'Outdoormix Spring Festival, vous êtes l'image de votre sport et de l'événement. **Il vous est donc demandé de respecter le staff, le public, les autres participants, mais également le matériel, les structures et la propreté du site.** En cas de non-respect de ces règles de savoir-vivre, des sanctions pourront être appliquées par le Commissaire de course (aide au nettoyage ou aux réparations, distribution de goodies, voire des sanctions pénales si le Commissaire de course juge que la faute nécessite un renvoi vers les autorités compétentes).

## 6 - RÉCLAMATIONS

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou **le comportement des autres concurrents doivent être présentées par écrit et signées du sportif dans un délai de 60 min après son arrivée.** Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de 30 min après l'affichage des résultats.

## 7 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, **il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le site.** Des poubelles seront mises à disposition et elles devront être impérativement utilisées par les concurrents.

## 8 - DROITS À L'IMAGE

Par sa participation au "Moth a Foil Race" organisé lors de la neuvième édition de l'Outdoormix Festival, chaque participant autorise expressément les organisateurs à **utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de cette manifestation.**